

Les Françaises veulent

V
o
l
e
n
t

Union française pour le suffrage des femmes, avril 1914

Engagement pour le vote des femmes : élection de conseillères municipales privées en 1935



Caricature du Journal de Guignol à propos de l'élection de conseillères municipales, 1935, DR

Des conseillères privées peu visibles dans les archives

Comme l'a constaté l'autrice Anne Monteil-Bauer, il est bien difficile de trouver des informations sur ces conseillères, ce qui en dit long sur le filtre opéré par l'histoire. Germaine Berlioz (1909- ?) était secrétaire du Comité des femmes contre la guerre et le fascisme. Yvonne Chanu (1913-1999) « ouvrière d'usine » sera en charge de la santé, des écoles, des cantines et des colonies de vacances entre 1935 et 1939 ; elle s'engagera dans la Résistance pendant la guerre. Louise Durant (1880- ?) apparaît sous le titre de « chômeuse ». Quant à Suzanne Larché-Grandclément (1903-1991) présentée comme « secrétaire » elle est associée au nom de l'ancien maire, le Docteur Jules Grandclément, dont elle est probablement la nièce.

Pionnière pour avoir instauré le suffrage universel masculin en 1848, la France est inversement l'une des dernières démocraties occidentales à avoir accordé le droit de vote aux femmes en 1944. Dès la fin du 19^e siècle, des femmes s'engagent pour l'égalité devant le vote, mouvement qui est progressivement relayé par des forces politiques de gauche. À Villeurbanne, dès 1912, le Conseil municipal présidé par Jules Grandclément demande solennellement le droit de vote pour les femmes. L'initiative villeurbannaise est immédiatement saluée par la représentante lyonnaise

de l'Union française pour le suffrage des femmes : « Si nous obtenons un jour gain de cause, nous n'oublierons pas que la municipalité actuelle de Villeurbanne a été des premières à nous aider ».

Après-guerre, si la Chambre des députés se prononce plusieurs fois pour le droit de vote des femmes, le Sénat fait obstruction. Pour des raisons à la fois idéologiques (Villeurbanne comme laboratoire démocratique) et opportunistes (attirer les électeurs favorables au vote des femmes) le maire Lazare Goujon propose à son Conseil le 8 avril 1935 d'élire quatre conseillères, en plus de leurs collègues masculins, aux prochaines élections municipales. Des « conseillères privées » qui ne siègeront pas, puisque la loi l'interdit, mais qui participeront aux principales commissions, notamment dans les domaines de la santé, des équipements municipaux et des finances. Le 12 mai 1935 les Villeurbannais votent une première fois pour désigner les membres du Conseil municipal officiel puis déposent dans la foulée leur bulletin pour élire les « conseillères privées ». Trois listes féminines sont présentées, une soutenue par la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), une par le Parti communiste et une troisième liste située au centre. Dans la foulée de la victoire du communiste Camille Joly, ce sont quatre conseillères communistes qui sont élues avec près de 4 000 voix. L'expérience villeurbannaise est alors largement commentée et connaît un retentissement national.